

DÉLÉGATION ACADÉMIQUE AUX ARTS ET A LA CULTURE

RECRUTEMENT D'UN.E COORDONNATEUR.RICE POUR LE PREAC OPERA / EXPRESSIONS VOCALES

BIR n° 36 du 9 juillet 2018
Réf : DAAC

L'académie de Lyon recherche un coordonnateur pour le PREAC Opéra / expressions vocales (F/H). Poste proposé à un.e enseignant.e du second degré (toute discipline) à compter du 1^{er} septembre 2018 par voie de détachement ou de mise à disposition.

Le profil et le descriptif du poste figurent en annexe du présent bulletin.

Les candidatures (lettre de motivation et CV) doivent être adressées **exclusivement par courriel pour le 10 juillet 2018** à :

- Madame Valérie Perrin, déléguée académique aux arts et à la culture.
E-mail : daac@ac-lyon.fr

ANNEXE

PROFIL DU POSTE DE COORDONNATEUR.RICE POUR LE PREAC OPERA / EXPRESSIONS VOCALES

Contenu de la mission du coordonnateur du PREAC Opéra / expressions vocales :

Le coordonnateur du PREAC Opéra/expressions vocales doit avoir une connaissance du domaine concerné et de ses exigences, être curieux d'expression lyrique et dramatique, et s'intéresser aux formes diverses d'expression vocale. Une fréquentation des spectacles de l'Opéra de Lyon serait appréciée.

Il coordonne des activités de la région académique (Académies de Clermont-Ferrand, de Lyon et de Grenoble) et travaille en étroite concertation avec les trois DAAC de la région académique.

Une connaissance des différents dispositifs existants et des principes qui régissent l'Éducation artistique et culturelle et son fonctionnement dans la région académique est impérative.

Il est placé sous la responsabilité hiérarchique de la DAAC de l'académie de Lyon et exerce sa mission sous la responsabilité fonctionnelle de l'Opéra de Lyon (pôle développement culturel et direction générale). Il travaille également en contact étroit avec les deux autres DAAC de la région académique.

Le coordonnateur du PREAC a pour missions principales de :

- Contribuer à délimiter le champ de ce PREAC, de manière à identifier les structures susceptibles d'en être partenaires dans la région académique, en dehors de l'Opéra de Lyon.
- Développer et animer ce réseau de structures et correspondants
 - o Artistes
 - o Structures culturelles
 - o Structures universitaires et de formation à travers chercheurs et enseignants
- Proposer et organiser en conséquence le programme de travail (séminaires, résonances, constitution de ressources) en consultant les partenaires et fixant les missions de chacun, en tenant compte prioritairement de la programmation de l'Opéra de Lyon, et des structures partenaires.
- Organiser la veille culturelle du domaine considéré pour l'ensemble de la région académique

Les actions élaborées doivent être prioritairement ancrées dans une dynamique territoriale, en veillant à ce que les territoires les plus éloignés aient accès aux structures et manifestations de la région académique en ce qui concerne le domaine de l'opéra et des expressions vocales.

- Proposer, à partir des orientations définies par le Comité de pilotage, des contenus adaptés pour les séminaires et résonances. Ces propositions sont élaborées en concertation avec les 3 académies, la DRAC et l'Opéra.
- Coordonner l'organisation des séminaires et résonances : coordination générale, mobilisation des intervenants, logistique, communication.
- En complément des ressources déjà existantes, et en lien avec l'Opéra de Lyon et Canopé, proposer de nouvelles ressources, des modalités d'élaboration, de conception, et de diffusion.
- Proposer une exploitation pédagogique voire didactique de ces ressources en classe, en lien avec les chargés de mission concernés des DAAC.
- Accompagner les établissements et les territoires dans la mise en place de projets d'éducation artistique et culturelle dans le domaine de la musique et des expressions vocales.
- Développer des actions de formations.

Cette mission annuelle est reconduite chaque année sur la base d'un entretien et d'un bilan d'activité.

Prise de fonctions

- 1^{er} Septembre 2018.

Les candidatures (lettre de motivation et CV) doivent être adressées **exclusivement par courriel pour le 10 juillet 2018** à : Madame Valérie Perrin, déléguée académique aux arts et à la culture
E-mail : daac@ac-lyon.fr